

Demande déposée le 18/06/2026		N° PC 068 302 20 F0003 M01	
Par :	Monsieur KASPAR FLORENT		
Demeurant à :	3 A RUE D'ASPACH LE BAS 68520 SCHWEIGHOUSE THANN		
Sur un terrain sis à :	3 A RUE D'ASPACH LE BAS 68520 Schweighouse-Thann 302 04 279	Surface de plancher : Si dossier modificatif Surface de plancher antérieure :	
Nature des Travaux :	TRAVAUX DE BARDAGE PREVUS DANS LE PERMIS DE CONSTRUIRE INITIAL NON REALISES	Surface de plancher nouvelle :	

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la demande de permis de construire présentée le 18/06/2026 par Monsieur KASPAR FLORENT,
VU l'objet de la demande

- pour TRAVAUX DE BARDAGE PREVUS DANS LE PERMIS DE CONSTRUIRE INITIAL NON REALISES,
- sur un terrain situé 3 A RUE D'ASPACH LE BAS,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU l'affichage en mairie en date du 18/06/2026 de l'avis de dépôt,

VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est ACCORDE, pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Article 2 : Les prescriptions ou observations contenues dans le permis de construire initial devront être respectées.

Schweighouse-Thann, le 19 JUIN 2026

Le Maire,

Nota Bene : Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa faible).